

en tout cas, que les gens qui habitent dans les provinces atlantiques, y vivent parce qu'ils le veulent. Ils admettent qu'ils ne peuvent y vivre sans se contenter de salaires inférieurs et d'un niveau de vie inférieur; c'est pourquoi ils acceptent volontiers ces sacrifices. Tout programme qui est, comme on l'a dit, de nature à donner un billet simple permettant de quitter la région ne sera pas accueilli avec enthousiasme par les gens de la région, tant qu'il y aura espoir de survivre. J'estime qu'il reste encore un espoir.

J'ai fait inscrire une question au *Feuilleton* en vue d'obtenir certains renseignements au sujet du succès remporté par le programme intéressant la mobilité de la main-d'œuvre. Tout ce que j'ai pu découvrir à ce sujet, c'est que le gouvernement dépense plus d'argent en annonces qu'en prêts et subventions. Voilà assurément un exemple, ou du moins une indication, du succès que remporte ledit programme. Les provinces ayant manifesté le plus d'intérêt à l'égard de la mobilité de la main-d'œuvre sont l'Ontario et le Québec où les habitants, comme ceux des provinces atlantiques, sont étroitement attachés au lieu de leur naissance. Ces personnes veulent y demeurer, mais à la condition de pouvoir y gagner leur vie. Les gouvernements des provinces atlantiques sont disposés à faire de leur mieux pour créer des emplois dans leur province, mais pour cela, il leur faut la compréhension et la collaboration du gouvernement fédéral, ce qu'ils n'obtiennent pas.

En 1965-1966, lorsque la politique d'argent serré a été imposée la dernière fois, nous avons affronté un ralentissement des affaires, conséquence directe du bricolage du gouvernement en ce qui a trait à la politique fiscale et monétaire du pays. Espérons que l'essor dont nous profitons aujourd'hui ne se transformera pas en une régression économique. Dans les provinces atlantiques, nous sommes les derniers à profiter des bienfaits de la prospérité, mais les premiers à souffrir des conséquences d'une récession.

Les gouvernements de nos provinces ont à affronter des problèmes difficiles. Le gouvernement américain ferme une base de l'aviation à Terre-Neuve. Une mine de fer sera aussi fermée dans cette région. La province doit faire face à de grandes difficultés ayant des conséquences graves. Ces problèmes exigent la plus grande attention de la part des gouvernements des provinces et peuvent se résoudre seulement avec la collaboration étroite du gouvernement fédéral.

En Nouvelle-Écosse, le gouvernement fait continuellement face au problème du charbon. Actuellement, des difficultés y entourent le complexe de l'acier. La perte de cette industrie causerait un tort irréparable à l'économie de

la province. Isolément, ni le gouvernement provincial, ni le gouvernement fédéral ne saurait s'attaquer à ces problèmes, qui exigent une collaboration qui a totalement fait défaut ces dernières années.

Les mêmes embarras se retrouvent dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard. La stabilité régnera dans l'industrie agricole uniquement si la Chambre présente et adopte certaines mesures législatives. Le gouvernement s'est montré lent et hésitant quand il lui fallait s'engager dans cette direction. Nous ne recevons pas l'attention qui nous est indispensable pour progresser et que nous croyons être en droit d'attendre. La politique d'argent serré, que le gouvernement applique à l'échelle nationale, fait chaque jour, dans sa forme actuelle, d'énormes dommages.

• (5.30 p.m.)

Le gouvernement ne reconnaît pas qu'il existe des problèmes particuliers dans les provinces de l'Atlantique, et tant qu'il ne l'aura pas fait, les progrès que les gouvernements provinciaux ont suscités grâce à une législation progressive seront contrariés. Je peux seulement ajouter que nous devons espérer un changement d'attitude sans lequel nous ne pouvons prévoir les répercussions sur nos concitoyens. J'espère que le ministre des Finances examinera à nouveau la politique d'argent serré qu'il applique dans les provinces atlantiques. J'espère qu'il consultera le Conseil économique du Canada et le Conseil économique des provinces atlantiques. Toutefois, je crains bien qu'il ne consulte personne, mais continue à appliquer en qualité de ministre des Finances les principes qu'il avait adoptés lorsqu'il était bureaucrate au sein de la dernière administration libérale.

M. Joseph Macaluso (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais participer au débat sur l'amendement présenté par l'honorable député de Northumberland (M. Hees), mais je constate qu'il s'agit d'une motion très générale qui porte sur la politique de l'argent serré en ce qui concerne le logement et l'aménagement urbain au Canada. Je m'intéressais vivement à ce domaine nombre d'années avant de venir siéger à la Chambre et cet intérêt subsiste. Je le ferai remarquer aux députés, nous savons tous qu'il existe des priorités dans le domaine du logement et de l'aménagement urbain. En six ou sept ans à peine, j'ai acquis assez d'expérience pour affirmer que l'argent consacré au logement doit servir à régler les problèmes les plus pressants.

Comme l'a signalé le ministre des Finances (M. Sharp) dans son exposé budgétaire, au moment où il y a lieu de resserrer quelque